

Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du lundi, 17 août 2020 Séance N° 1

de 22h30 à 22h45
à la salle des abris

Président : M. Martial Kamerzin
Vice-Présidente : Mme. Marie-Claire Combe

Présents : M. Aristide Bagnoud
M. Olivier Duchoud
M. Sébastien Schornoz

Visite : **M. Christophe Cordonier, Fiduciaire de Crans-Montana SA**

Preneur du PV : M. Lionel Nanchen, Secrétaire communal

11 bourgeoises et bourgeois sont présents et 3 membres du Conseil.

0. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale

Messieurs les anciens Présidents,
Mesdames, Messieurs,

Le Président remercie les Bourgeoises et les Bourgeois d'avoir répondu présent et souhaite que cette Assemblée se déroule dans un esprit serein et positif pour faire honneur à l'ensemble de la Communauté.

Afin de faciliter la rédaction du procès-verbal, **le Président** informe l'Assemblée que la séance est enregistrée dans sa totalité.

L'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée dans les délais légaux par affichage, par circulaire distribuée à tous les ménages et par insertion sur le site www.icogne.ch.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée.**
- 2. Nomination des scrutateurs.**
- 3. Comptes 2019 de la Bourgeoisie.**
- 4. Rapport de la Fiduciaire de contrôle.**
- 5. Approbation des comptes 2019 de la Bourgeoisie. Décision.**
- 6. Divers.**

Le Président demande s'il y a des remarques concernant cet ordre du jour ?

Aucune remarque n'étant formulée, **le Président** considère l'ordre du jour comme accepté.

Le Président désigne M. Lionel Nanchen, Secrétaire communal, pour la rédaction du procès-verbal.

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 16 décembre 2019 ayant été publié sur le site www.icogne.ch, **le Président** n'en fait pas lecture.

Le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques ou des questions quant à son contenu ?

Aucune remarque n'étant formulée, **le Président** considère le procès-verbal comme approuvé.

2. Nomination des Scrutateurs

Le Président nomme M. Jean-Michel Mayor comme scrutateur.

3. Comptes 2019 de la Bourgeoisie

La lecture détaillée des comptes n'étant pas demandée, le **Secrétaire** donne lecture des principaux chiffres des comptes 2019 qui n'appellent pas de commentaire de l'Assemblée bourgeoisiale.

FONCTIONNEMENT

Charges financières	CHF	102'316.—
Revenus financiers	CHF	1'044'669.18
Marge d'autofinancement	CHF	942'353.16
Amortissements ordinaires	CHF	586'848.15
Excédent de charges	CHF	355'505.01

FINANCEMENT

Marge d'autofinancement	CHF	942'353.16
Investissements nets	CHF	537'260.45
Excédent de financement	CHF	405'092.71

Le Secrétaire communal précise aux bourgeoises et bourgeois que le résultat des comptes 2019 est dû au remblayage de la décharge des Moulins et que l'ensemble des montants ont été payés sur le compte de la Bourgeoisie durant l'année 2019. Il précise également que le compte Postfinance de la Bourgeoisie présente un solde de CHF 713'015.70 au 31.12.2019 contre un solde de CHF 295'334.87 au 31.12.2018.

4. Rapport de la Fiduciaire de contrôle

M. Christophe Cordonier donne la lecture de son rapport des comptes de l'exercice 2019 pour la Bourgeoisie. **M. Christophe Cordonier** recommande à l'Assemblée bourgeoisiale d'approuver les comptes qui présentent un excédent de financement de CHF 405'092.71, le bilan totalisant CHF 1'298'454.53 de fortune au 31 décembre 2019. La situation financière de la Bourgeoisie permet de faire face à ses engagements.

5. Approbation des comptes 2019 de la Bourgeoisie. Décision

Le Président demande à l'Assemblée bourgeoisiale de se prononcer à main levée. L'Assemblée accepte les comptes 2019 de la Bourgeoisie par :

Oui	11
Non	0
Abstention	0

Les comptes 2019 de la Bourgeoisie d'ïcogne sont accepté tels que présentés.

6. Divers

La parole n'étant pas demandée, le Président clôt l'Assemblée bourgeoisiale à 22h45 et demande à **M. Olivier Duchoud** de dire la Prière traditionnelle.

Icogne, le 17 août 2020

Le Président

Le Secrétaire

Martial Kamerzin

Lionel Nanchen